

DU NOUVEAU DANS VOTRE BAC JAUNE

Cher(s) habitant(s), le tri de vos emballages se simplifie !

A compter du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages - sans exception - dans le bac de tri jaune.

Depuis des années, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Si nos efforts ont offert jusque-là des résultats encourageants, nous avons décidé d'aller encore plus loin. Nous allons simplifier les règles de tri et augmenter ainsi les performances de recyclage sur notre territoire.

Quels bénéfices ? Pour vous, un geste de tri quotidien facilité qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour nous, moins d'erreurs dans le bac jaune, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage. En bref, une dynamique éco-vertueuse qui bénéficiera à tous. En triant plus, vous nous permettrez de recycler plus d'emballages en plastique et vous participerez, à votre échelle, à la protection de nos ressources et de l'environnement.

En pratique ? Concrètement, **à partir du 1er janvier 2023**, tous vos emballages auront leur place dans votre **bac jaune**. Jusqu'à présent, seules les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton.

Dès le **1er janvier 2023**, vous pourrez déposer dans le **bac jaune**, vos emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Plus de simplicité des règles de tri, c'est moins d'hésitation ! Pas de changement pour les emballages en verre, pensez à les déposer dans les bornes de collectes spécialisées.

Concrètement, à partir du **1er janvier 2023**, voici les nouveaux réflexes à adopter :

- 1/ C'est un emballage ? Je le dépose dans le bac de tri !
 - 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
 - 3/ Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le bac (pas dans des sacs).
- Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

Plus d'infos sur les nouvelles consignes de tri: www.volvestre.fr

En
Volvestre

**TOUS LES
EMBALLAGES
ET PAPIERS
SE TRIENT**

**ENGAGEONS-NOUS : TRIONS PLUS.
RECYCLONS MIEUX !**

Contact : 05 61 90 80 70 puis tapez 5

CIITEO

Volvestre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES